

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006710600282

POSTE COMPTABLE : BAYONNE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	38

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	40
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	41

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	42

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 40010	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	60 434 101,46	57 240 641,29

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	154 327,54	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 347 787,71

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	60 588 429,00	60 588 429,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	14 762 605,81	15 142 080,24

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	193 862,85	228 348,76
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 413 960,34	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 370 429,00	15 370 429,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	75 958 858,00	75 958 858,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 936 704,74	104 327,54	7 919 177,67	7 919 177,67	8 023 505,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 694 200,00	50 000,00	18 045 355,00	18 045 355,00	18 095 355,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 987 850,00	0,00	26 237 180,00	26 237 180,00	26 237 180,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		47 618 754,74	154 327,54	52 201 712,67	52 201 712,67	52 356 040,21
66	Charges financières	203 801,87	0,00	169 200,00	169 200,00	169 200,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	76 792,00		153 902,00	153 902,00	153 902,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		47 959 348,61	154 327,54	52 739 814,67	52 739 814,67	52 894 142,21
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 085 466,82		3 994 188,79	3 994 188,79	3 994 188,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 615 000,00		3 700 098,00	3 700 098,00	3 700 098,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 700 466,82		7 694 286,79	7 694 286,79	7 694 286,79
TOTAL		52 659 815,43	154 327,54	60 434 101,46	60 434 101,46	60 588 429,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 588 429,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	300 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 450 600,00	0,00	1 825 160,26	1 825 160,26	1 825 160,26
73	Impôts et taxes	49 716 029,00	0,00	54 650 930,00	54 650 930,00	54 650 930,00
74	Dotations et participations	92 411,00	0,00	96 800,00	96 800,00	96 800,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion courante		51 574 040,00	0,00	56 952 890,26	56 952 890,26	56 952 890,26
76	Produits financiers	2 691,00	0,00	720,00	720,00	720,00
77	Produits exceptionnels	16 571,95	0,00	23 602,03	23 602,03	23 602,03
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		47 000,00	47 000,00	47 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		51 593 302,95	0,00	57 024 212,29	57 024 212,29	57 024 212,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	191 300,00		216 429,00	216 429,00	216 429,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		191 300,00		216 429,00	216 429,00	216 429,00
TOTAL		51 784 602,95	0,00	57 240 641,29	57 240 641,29	57 240 641,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 347 787,71
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 588 429,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 477 857,79
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	464 756,80	12 891,00	494 089,08	494 089,08	506 980,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 074 703,06	175 571,85	11 462 706,93	11 462 706,93	11 638 278,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 771 347,54	5 400,00	1 394 380,80	1 394 380,80	1 399 780,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 310 807,40	193 862,85	13 351 176,81	13 351 176,81	13 545 039,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 181 783,56	0,00	1 081 000,00	1 081 000,00	1 081 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 192 923,56	0,00	1 081 000,00	1 081 000,00	1 081 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	60 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 563 730,96	193 862,85	14 546 176,81	14 546 176,81	14 740 039,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	191 300,00		216 429,00	216 429,00	216 429,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	191 300,00		216 429,00	216 429,00	216 429,00
	TOTAL	8 755 030,96	193 862,85	14 762 605,81	14 762 605,81	14 956 468,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	413 960,34
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 370 429,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	354 792,67	121 956,76	114 780,00	114 780,00	236 736,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 229 136,47	0,00	4 658 898,02	4 658 898,02	4 658 898,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 583 929,14	121 956,76	4 773 678,02	4 773 678,02	4 895 634,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 353 867,00	106 392,00	2 160 751,00	2 160 751,00	2 267 143,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	608 388,73	0,00	379 474,43	379 474,43	379 474,43
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	56 768,00	0,00	19 890,00	19 890,00	19 890,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 019 023,73	106 392,00	2 560 115,43	2 560 115,43	2 666 507,43
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	60 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 662 952,87	228 348,76	7 447 793,45	7 447 793,45	7 676 142,21
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 085 466,82		3 994 188,79	3 994 188,79	3 994 188,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 615 000,00		3 700 098,00	3 700 098,00	3 700 098,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 700 466,82		7 694 286,79	7 694 286,79	7 694 286,79

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	9 363 419,69	228 348,76	15 142 080,24	15 142 080,24	15 370 429,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 370 429,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	7 477 857,79
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 023 505,21		8 023 505,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 095 355,00		18 095 355,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 237 180,00		26 237 180,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	169 200,00	0,00	169 200,00
67	Charges exceptionnelles	65 000,00	0,00	65 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	153 902,00	3 700 098,00	3 854 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 994 188,79	3 994 188,79
Dépenses de fonctionnement – Total		52 894 142,21	7 694 286,79	60 588 429,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 588 429,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	216 429,00	216 429,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 081 000,00	0,00	1 081 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	506 980,08	0,00	506 980,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	11 638 278,78	0,00	11 638 278,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 399 780,80	0,00	1 399 780,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	114 000,00	0,00	114 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 740 039,66	216 429,00	14 956 468,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	413 960,34
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 370 429,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	350 000,00		350 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 825 160,26		1 825 160,26
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	54 650 930,00		54 650 930,00
74	Dotations et participations	96 800,00		96 800,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	0,00	30 000,00
76	Produits financiers	720,00	0,00	720,00
77	Produits exceptionnels	23 602,03	216 429,00	240 031,03
78	Reprise sur amortissements et provisions	47 000,00	0,00	47 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		57 024 212,29	216 429,00	57 240 641,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 347 787,71
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 588 429,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 267 143,00	0,00	2 267 143,00
13	Subventions d'investissement	236 736,76	0,00	236 736,76
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	4 658 898,02	0,00	4 658 898,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 890,00	0,00	19 890,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 700 098,00	3 700 098,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	114 000,00	0,00	114 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		3 994 188,79	3 994 188,79
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		7 296 667,78	7 694 286,79	14 990 954,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	379 474,43
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 370 429,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	7 936 704,74	7 919 177,67	7 919 177,67
60611	Eau et assainissement	18 050,00	17 350,00	17 350,00
60612	Energie - Electricité	224 450,00	134 850,00	134 850,00
60621	Combustibles	46 700,00	61 200,00	61 200,00
60622	Carburants	1 240 000,00	1 370 000,00	1 370 000,00
60623	Alimentation	9 200,00	12 700,00	12 700,00
60631	Fournitures d'entretien	107 000,00	80 500,00	80 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	585 000,00	560 800,00	560 800,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	5 500,00	5 500,00
60636	Vêtements de travail	228 500,00	218 000,00	218 000,00
6064	Fournitures administratives	12 700,00	12 300,00	12 300,00
6068	Autres matières et fournitures	429 679,48	142 000,00	142 000,00
611	Contrats de prestations de services	2 808 868,00	2 686 756,00	2 686 756,00
6132	Locations immobilières	80 000,00	82 000,00	82 000,00
6135	Locations mobilières	91 860,00	153 965,34	153 965,34
61521	Entretien terrains	31 180,00	68 480,00	68 480,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	49 298,00	32 500,00	32 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	373,13	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	9 372,00	3 600,00	3 600,00
615232	Entretien, réparations réseaux	12 500,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	520 000,00	555 000,00	555 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	36 500,00	52 300,00	52 300,00
6156	Maintenance	420 475,18	681 364,69	681 364,69
6161	Multirisques	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	210 000,00	235 000,00	235 000,00
617	Etudes et recherches	206 000,00	122 300,01	122 300,01
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	54 950,00	71 950,00	71 950,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	2 300,00	2 300,00
6226	Honoraires	1 610,22	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	57 000,00	79 571,63	79 571,63
6231	Annonces et insertions	25 500,00	53 000,00	53 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	110 000,00	154 590,00	154 590,00
6248	Divers	4 868,13	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	10 400,00	25 100,00	25 100,00
6256	Missions	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	23 930,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	50 200,00	62 400,00	62 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 240,60	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	3 200,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	82 600,00	80 000,00	80 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	44 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	12 000,00	1 800,00	1 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	11 000,00	10 000,00	10 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 694 200,00	18 045 355,00	18 045 355,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	15 457 902,00	16 513 600,00	16 513 600,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	35 000,00	35 000,00
6218	Autre personnel extérieur	410 000,00	515 000,00	515 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	421 740,00	507 246,00	507 246,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	21 868,00	48 454,00	48 454,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	37 800,40	40 400,00	40 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 249,60	855,00	855,00
6488	Autres charges	343 640,00	384 800,00	384 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 987 850,00	26 237 180,00	26 237 180,00
6518	Autres	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	15 000,00	15 000,00
65548	Autres contributions	22 986 650,00	26 220 980,00	26 220 980,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		47 618 754,74	52 201 712,67	52 201 712,67
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	203 801,87	169 200,00	169 200,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66111	Intérêts réglés à l'échéance	99 400,00	90 000,00	90 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	3 800,00	1 200,00	1 200,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattach	100 601,87	78 000,00	78 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	65 000,00	65 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	40 000,00	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	76 792,00	153 902,00	153 902,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	76 792,00	153 902,00	153 902,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		47 959 348,61	52 739 814,67	52 739 814,67
023	Virement à la section d'investissement	1 085 466,82	3 994 188,79	3 994 188,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 615 000,00	3 700 098,00	3 700 098,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 615 000,00	3 700 098,00	3 700 098,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 700 466,82	7 694 286,79	7 694 286,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 700 466,82	7 694 286,79	7 694 286,79
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 659 815,43	60 434 101,46	60 434 101,46

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	154 327,54
-----------------------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 588 429,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	7 931,25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 931,25
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	300 000,00	350 000,00	350 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	350 000,00	350 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 450 600,00	1 825 160,26	1 825 160,26
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	1 143 000,00	1 511 960,26	1 511 960,26
70688	Autres prestations de services	270 800,00	274 600,00	274 600,00
7078	Autres marchandises	36 800,00	38 600,00	38 600,00
73	Impôts et taxes	49 716 029,00	54 650 930,00	54 650 930,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	49 716 029,00	54 625 930,00	54 625 930,00
7338	Autres taxes	0,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations et participations	92 411,00	96 800,00	96 800,00
744	FCTVA	8 000,00	5 000,00	5 000,00
74758	Participat° Autres groupements	14 411,00	15 000,00	15 000,00
7478	Participat° Autres organismes	70 000,00	76 800,00	76 800,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	15 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		51 574 040,00	56 952 890,26	56 952 890,26
76	Produits financiers (b)	2 691,00	720,00	720,00
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	2 691,00	720,00	720,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 571,95	23 602,03	23 602,03
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	16 571,95	13 602,03	13 602,03
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	47 000,00	47 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	47 000,00	47 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		51 593 302,95	57 024 212,29	57 024 212,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	191 300,00	216 429,00	216 429,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	191 300,00	216 429,00	216 429,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		191 300,00	216 429,00	216 429,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		51 784 602,95	57 240 641,29	57 240 641,29

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 347 787,71
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 588 429,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	464 756,80	494 089,08	494 089,08
2031	Frais d'études	206 816,80	172 409,08	172 409,08
2051	Concessions, droits similaires	257 940,00	321 680,00	321 680,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 074 703,06	11 462 706,93	11 462 706,93
2111	Terrains nus	0,00	200 000,00	200 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	773 491,94	549 050,06	549 050,06
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	38 946,00	38 946,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 432 154,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	558 149,00	7 242 278,58	7 242 278,58
2182	Matériel de transport	2 046 136,31	1 215 459,90	1 215 459,90
2183	Matériel de bureau et informatique	13 000,00	70 000,00	70 000,00
2184	Mobilier	11 600,00	14 600,00	14 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	240 171,81	2 132 372,39	2 132 372,39
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 771 347,54	1 394 380,80	1 394 380,80
2313	Constructions	647 331,54	1 394 380,80	1 394 380,80
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 124 016,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 310 807,40	13 351 176,81	13 351 176,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 181 783,56	1 081 000,00	1 081 000,00
1641	Emprunts en euros	531 200,36	521 000,00	521 000,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	60 700,00	16 000,00	16 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	589 883,20	544 000,00	544 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 140,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	11 140,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 192 923,56	1 081 000,00	1 081 000,00
4581001	OPÉRATIONS SOUS MANDAT-DÉPENSES (6)	60 000,00	114 000,00	114 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		60 000,00	114 000,00	114 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 563 730,96	14 546 176,81	14 546 176,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	191 300,00	216 429,00	216 429,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	191 300,00	216 429,00	216 429,00
13911	Etat et établissements nationaux	7 440,00	18 860,00	18 860,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	50 500,00	43 991,00	43 991,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	36 740,00	41 695,00	41 695,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	49 701,00	49 701,00	49 701,00
13918	Autres subventions d'équipement	46 919,00	62 182,00	62 182,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		191 300,00	216 429,00	216 429,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 755 030,96	14 762 605,81	14 762 605,81

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	193 862,85
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	413 960,34
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 370 429,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	354 792,67	114 780,00	114 780,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	96 800,00	96 800,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	354 792,67	17 980,00	17 980,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 229 136,47	4 658 898,02	4 658 898,02
1641	Emprunts en euros	2 229 136,47	4 658 898,02	4 658 898,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 583 929,14	4 773 678,02	4 773 678,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 962 255,73	2 540 225,43	2 540 225,43
10222	FCTVA	1 353 867,00	2 160 751,00	2 160 751,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	608 388,73	379 474,43	379 474,43
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	56 768,00	19 890,00	19 890,00
275	Dépôts et cautionnements versés	11 140,00	11 140,00	11 140,00
276358	Créance Autres groupements	45 628,00	8 750,00	8 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 019 023,73	2 560 115,43	2 560 115,43
4582001	OPÉRATIONS SOUS MANDAT-RECETTES (5)	60 000,00	114 000,00	114 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		60 000,00	114 000,00	114 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 662 952,87	7 447 793,45	7 447 793,45
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 085 466,82	3 994 188,79	3 994 188,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 615 000,00	3 700 098,00	3 700 098,00
28031	Frais d'études	16 500,00	17 269,00	17 269,00
28033	Frais d'insertion	155,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 210,00	1 210,00	1 210,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	2 776,00	2 775,00	2 775,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	9 792,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	14 920,00	16 482,00	16 482,00
28128	Autres aménagements de terrains	39 953,00	40 165,00	40 165,00
28135	Installations générales, agencements, ..	37 221,00	27 645,00	27 645,00
28138	Autres constructions	56 091,00	43 900,00	43 900,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	30 774,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	41 753,00	51 563,00	51 563,00
281534	Réseaux d'électrification	375,00	374,00	374,00
281538	Autres réseaux	4 019,00	1 560,00	1 560,00
281561	Matériel roulant	3 269,00	3 513,00	3 513,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	82,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	182 900,00	115 853,00	115 853,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	320 945,00	390 234,00	390 234,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	426 445,00	466 018,00	466 018,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	17 938,00	11 905,00	11 905,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	9 320,00	1 986,00	1 986,00
28181	Installations générales, aménagt divers	46 099,00	46 629,00	46 629,00
28182	Matériel de transport	1 357 469,00	1 522 225,00	1 522 225,00
28183	Matériel de bureau et informatique	27 072,00	10 162,00	10 162,00
28184	Mobilier	8 861,00	9 863,00	9 863,00
28188	Autres immo. corporelles	959 061,00	918 767,00	918 767,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 700 466,82	7 694 286,79	7 694 286,79
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 700 466,82	7 694 286,79	7 694 286,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 363 419,69	15 142 080,24	15 142 080,24

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	228 348,76
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 370 429,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 044 242,03									
1641 Emprunts en euros (total)					9 044 242,03									
1534001-SPB-OM	SOCIETE GENERALE	14/12/2016	16/12/2016	19/03/2017	509 337,00	V	Euribor 3 mois+0.50%	0,500	0,500		T	C	O	A-1
1709332-PGB-OM	CAISSE D'EPARGNE	04/07/2000	04/07/2000	04/07/2001	228 673,53	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850		A	P	O	A-1
1710991-PNA-OM	CAISSE D'EPARGNE	07/08/2007	07/08/2007	25/10/2008	300 000,00	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,640		A	C	O	A-1
1711114-SPB-OM	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2007	05/12/2007	05/06/2008	220 000,00	F	Taux fixe à 4.65%	4,650	4,650		S	C	O	A-1
1711229-PPH-OM	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2008	16/10/2008	16/01/2009	200 000,00	V	Euribor 03 M + 0.12	5,290	5,470		T	P	O	A-1
20024803-SPB-OM	CREDIT MUTUEL	17/12/2015	01/01/2016	31/03/2016	175 000,00	V	Euribor 3 mois+0.90%	0,900	0,900		T	C	O	A-1
2020BG02-OM	CACIB	21/12/2020	31/12/2020	31/03/2021	1 520 000,00	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,470		T	P	O	A-1
2020REF-SPB-OM	ARKEA	09/12/2020	28/12/2020	30/03/2021	620 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,450		T	C	O	A-1
250327-PIO-OM	CREDIT AGRICOLE	29/07/2014	03/09/2014	03/09/2015	40 000,00	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,330		A	P	O	A-1
477666-SPB-OM	CREDIT AGRICOLE	05/07/2016	15/07/2016	10/07/2017	160 000,00	F	Taux fixe à 0.60%	0,600	0,600		A	C	O	A-1
5061233-SPB-OM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/01/2015	02/02/2015	01/05/2015	304 500,00	V	Livret A+1%	2,000	2,000		T	C	O	A-1
51033308043-SPB-OM	CREDIT AGRICOLE	22/12/2006	28/12/2006	05/12/2007	1 240 000,00	F	Taux fixe à 4%	4,000	4,000		A	P	O	A-1
51071395513-PIO-OM	CREDIT AGRICOLE	19/01/2010	19/01/2010	20/02/2010	250 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,110		M	P	O	A-1
9094582-PGB-OM	CAISSE D'EPARGNE	01/10/2012	01/10/2012	01/01/2013	180 000,00	F	Taux fixe à 4.50 %	4,500	4,580		T	P	O	A-1
9566343-PSX-OM	CAISSE D'EPARGNE	18/06/2015	18/06/2015	18/09/2015	1 600 000,00	F	Taux fixe à 1.60 %	1,600	1,610		T	C	O	A-1
A3308240-PPH-OM	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2008	29/01/2010	29/04/2010	150 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,980		T	C	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A6407088-PNA-OM	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2007	25/08/2007	25/10/2008	300 000,00	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370		A	C	O	A-1
A6408044-PPH-OM	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2008	25/03/2008	25/06/2008	300 000,00	C	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,860		T	P	O	E-4
MPH514949EUR-SPB-OM	SOCIETE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/10/2002	01/11/2002	01/11/2003	610 000,00	F	Taux fixe à 4.51%	4,510	4,510		T	P	O	A-1
MPH514992EUR-SPB-OM	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/08/2002	01/02/2003	01/05/2003	136 731,50	F	Taux fixe à 4.51%	4,510	4,510		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 801 923,95									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					3 801 923,95									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2011SITCOM-C	Commune de BOUCAU	01/06/2011	01/06/2011	31/12/2011	548 375,09	F	Autre...	0,000	0,000		A	C	O	A-1
2011SITCOM-T	Commune de BOUCAU	01/06/2011	01/06/2011	31/12/2011	770 507,66	F	Autre...	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ENT-BG-OM	Budget principal CAPB	01/01/2021	01/01/2021	20/09/2021	2 483 041,20	F	Autre...	0,000	0,000		A	X	O	A-1
Total général					12 846 165,98									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 149 757,84					520 710,34	89 539,26	0,00	7 094,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 149 757,84					520 710,34	89 539,26	0,00	7 094,08
1534001-SPB-OM	N	0,00	A-1	382 002,60	14,97	V	Euribor 3 mois+0.50%	0,510	25 466,88	1 887,99	0,00	65,48
1709332-PGB-OM	N	0,00	A-1	100 790,39	8,57	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	9 277,09	4 676,67	0,00	1 828,23
1710991-PNA-OM	N	0,00	A-1	90 000,00	5,82	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	15 000,00	4 176,00	0,00	628,33
1711114-SPB-OM	N	0,00	A-1	66 000,00	5,93	F	Taux fixe à 4.65%	4,650	11 000,00	2 941,13	0,00	0,00
1711229-PPH-OM	N	0,00	A-1	83 744,29	6,79	V	Taux fixe à 2.08 %	2,080	11 231,95	1 654,65	0,00	310,03
20024803-SPB-OM	N	0,00	A-1	25 000,00	1,00	V	Euribor 3 mois+0.90%	0,900	25 000,00	140,62	0,00	0,00
2020BG02-OM	N	0,00	A-1	1 447 316,34	19,00	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	73 041,02	6 603,86	0,00	17,56
2020REF-SPB-OM	N	0,00	A-1	580 000,00	14,50	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	40 000,00	2 542,50	0,00	0,00
250327-PIO-OM	N	0,00	A-1	13 403,22	2,67	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	4 322,20	446,33	0,00	98,28
477666-SPB-OM	N	0,00	A-1	26 666,65	0,52	F	Taux fixe à 0.60%	0,600	26 666,65	160,00	0,00	0,00
5061233-SPB-OM	N	0,00	A-1	201 731,25	13,08	V	Livret A+1%	1,750	15 225,00	3 736,15	0,00	666,98
51033308043-SPB-OM	N	0,00	A-1	797 292,10	14,93	F	Taux fixe à 4%	4,000	39 817,64	31 891,68	0,00	2 104,10
51071395513-PIO-OM	N	0,00	A-1	125 563,87	8,05	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	13 412,65	4 814,27	0,00	125,55
9094582-PGB-OM	N	0,00	A-1	21 834,50	0,75	F	Taux fixe à 4.50 %	4,500	21 834,50	617,62	0,00	0,00
9566343-PSX-OM	N	0,00	A-1	906 666,58	8,46	F	Taux fixe à 1.60 %	1,600	106 666,68	13 866,67	0,00	426,67

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A3308240-PPH-OM	N	0,00	A-1	32 500,00	3,08	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	10 000,00	1 127,00	0,00	149,45
A6407088-PNA-OM	N	0,00	A-1	90 000,00	5,82	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	15 000,00	3 987,63	0,00	609,98
A6408044-PPH-OM	N	0,00	E-4	118 675,94	6,23	C	3.75-(5*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Postfixé))	3,750	17 177,97	4 268,49	0,00	63,44
MPH514949EUR-SPB-OM	N	0,00	A-1	30 443,79	0,83	V	Euribor 3 mois+0.15%	0,000	30 443,79	0,00	0,00	0,00
MPH514992EUR-SPB-OM	N	0,00	A-1	10 126,32	0,83	V	Euribor 3 mois+0.15%	0,000	10 126,32	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 922 405,82					559 349,66	77 294,89	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 922 405,82					559 349,66	77 294,89	0,00	0,00
2011SITCOM-C	N	0,00	A-1	12 134,32	4,00	F	Autre...	3,650	7 023,92	456,15	0,00	0,00
2011SITCOM-T	N	0,00	A-1	17 113,50	4,00	F	Autre...	4,160	8 724,22	721,68	0,00	0,00
ENT-BG-OM	N	0,00	A-1	1 893 158,00	4,00	F	Autre...	4,020	543 601,52	76 117,06	0,00	0,00
Total général		0,00		7 072 163,66					1 080 060,00	166 834,15	0,00	7 094,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
A6408044-PPH-OM	CAISSE D'EPARGNE	300 000,00	118 675,94	4	20,00	25/03/2008 - 25/03/2015	Taux fixe à 3,75 %	3,75 + 5x (Libor USD 12 M(Postfixé) - 7) si Libor USD 12 M Postfixé > 7%	0,00	3,75 + 5x (Libor USD 12 M(Postfixé) - 7) si Libor USD 12 M Postfixé > 7%	3,750	4 268,49	0,00	1,68
TOTAL (E)		300 000,00	118 675,94						0,00			4 268,49	0,00	1,68
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		300 000,00	118 675,94						0,00			4 268,49	0,00	1,68

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 953 487,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	1,68	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	118 675,94	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	1 318 882,75	29 247,82	16 925,97	1 177,83	15 748,14
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	1 318 882,75	29 247,82	16 925,97	1 177,83	15 748,14
Commune de BOUCAU	1 318 882,75	29 247,82	16 925,97	1 177,83	15 748,14
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	18/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10	18/12/2021
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	18/12/2021
L	Frais de recherche et de développement	5	18/12/2021
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	18/12/2021
L	Logiciels	2	18/12/2021
L	Droits d'utilisation annuel de logiciels	1	18/12/2021
L	Brevets - durée du privilège dont ils bénéficient ou durée effective de leur util. si plus brève	0	18/12/2021
L	Droit d'occupation du domaine public (amodiation) - durée du contrat	0	18/12/2021
L	Subvention d'équipement - Biens mobiliers, matériel ou études	5	18/12/2021
L	Subvention d'équipement - Bâtiments et installations	30	18/12/2021
L	Subvention d'équipement - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	18/12/2021
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	18/12/2021
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	18/12/2021
L	Installations de voirie	30	18/12/2021
L	Voitures et véhicules légers (scooters, vélos y compris électriques)	5	18/12/2021
L	Camions et véhicules industriels	8	18/12/2021
L	Matériel informatique	3	18/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	18/12/2021
L	Mobilier	10	18/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - Matériels classiques	10	18/12/2021
L	Appareils de laboratoire	10	18/12/2021
L	Contenants déchets ménagers : bacs roulants, colonnes	10	18/12/2021
L	Déchèteries (construction, aménagements)	20	18/12/2021
L	Equipements de garages et ateliers	10	18/12/2021
L	Equipements des cuisines	10	18/12/2021
L	Equipements sportifs	10	18/12/2021
L	Jeux d'enfants (structures)	5	18/12/2021
L	Coffre-fort	20	18/12/2021
L	Installations et appareils de chauffage, instal. ventilation, pompes, appareils électromécaniques	10	18/12/2021
L	Appareils de levage, ascenseurs	20	18/12/2021
L	Gros matériels techniques abattoirs (découpe...)	20	18/12/2021
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	18/12/2021
L	Terrains de gisement (mines et carrières) - durée du contrat d'exploitation	0	18/12/2021
L	Constructions sur sol d'autrui - durée du bail à construction	0	18/12/2021
L	Bâtiments légers, abris	15	18/12/2021
L	Immeubles productifs de revenus	30	18/12/2021
L	Bâtiments Abattoirs	30	18/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	153 902,00		1 096 318,00	1 250 220,00	47 000,00	1 203 220,00
Provision pour litiges - SIED / LARRE LORE	0,00	16/11/2016	125 000,00	125 000,00	47 000,00	78 000,00
Provision pour charges - Mise en œuvre du CET	0,00	10/04/2021	76 792,00	76 792,00	0,00	76 792,00
Provision pour risques - contentieux TEOM	153 902,00	02/10/2021	194 526,00	348 428,00	0,00	348 428,00
Provision pour charges - évolution contributions à Bil Ta Garbi	0,00	02/10/2021	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	153 902,00		1 096 318,00	1 250 220,00	47 000,00	1 203 220,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 297 429,00	I 1 297 429,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 081 000,00	1 081 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	521 000,00	521 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	560 000,00	560 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		216 429,00	216 429,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	216 429,00	216 429,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 297 429,00	193 862,85	413 960,34	1 905 252,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 874 927,79	III 9 874 927,79
Ressources propres externes de l'année (a)		2 180 641,00	2 180 641,00
10222	FCTVA	2 160 751,00	2 160 751,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	11 140,00	11 140,00
276358	Créance Autres groupements	8 750,00	8 750,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 694 286,79	7 694 286,79
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	17 269,00	17 269,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
28041482	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	1 210,00	1 210,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	2 775,00	2 775,00
28041642	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	16 482,00	16 482,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	40 165,00	40 165,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	27 645,00	27 645,00
28138	<i>Autres constructions</i>	43 900,00	43 900,00
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° géné.</i>	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	51 563,00	51 563,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	374,00	374,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 560,00	1 560,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	3 513,00	3 513,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	0,00	0,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	115 853,00	115 853,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	390 234,00	390 234,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	466 018,00	466 018,00
281757	<i>Matériel, outillage voirie (m. à dispo)</i>	11 905,00	11 905,00
281788	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	1 986,00	1 986,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	46 629,00	46 629,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 522 225,00	1 522 225,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	10 162,00	10 162,00
28184	<i>Mobilier</i>	9 863,00	9 863,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	918 767,00	918 767,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 994 188,79	3 994 188,79

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 874 927,79	228 348,76	0,00	379 474,43	10 482 750,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 905 252,19
Ressources propres disponibles	IV 10 482 750,98
Solde	V = IV – II (6) 8 577 498,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 001	Intitulé de l'opération : MUTUALISATION DU CENTRE TECHNIQUE AMIKUZE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
4581 (5)	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2021136 ACQUISITION VEHICULES COLLECTE DE DECHETS	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00	802 459,90	3 197 540,10	6 000 000,00
202041-28 ATELIER DEPOT AMIKUZE - REHABILITATION & EXTENSION	600 000,00	0,00	600 000,00	5 460,00	380 000,00	214 540,00	0,00
201703-28 EXTENSION CENTRE TECHNIQUE BITTOLA - PSPB	2 329 200,00	270 800,00	2 600 000,00	42 695,09	50 000,00	1 500 000,00	1 007 304,91
202101 OPTIMISATION ET RENOUVELLEMENT EQUIPEMENTS	14 000 000,00	0,00	14 000 000,00	1 001 282,40	9 259 757,99	3 500 000,00	238 959,61
201931-28 REHAB ET CONSTRUCTIONS DECHETTERIES ET RECYCLERIE	9 328 000,00	0,00	9 328 000,00	887 998,18	1 306 900,96	2 600 000,00	4 533 100,86
2017027-28 RENOUVELLEMENT DES CAMIONS DE COLLECTE	6 296 260,05	-1 620,59	6 294 639,46	6 294 639,46	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	01/01/2017	Sans fiscalité propre	26 220 980,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Régie	Depôts des professionnels en déchèteries	01/01/2021	-	SPA

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 232

Nombre de membres présents : 191

Nombre de suffrages exprimés : 210

VOTES :

Pour : 184

Contre : 9

Abstentions : 17

Date de convocation : 25/02/2022

Présenté par le président (1),

A Bayonne, le 05/03/2022

le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Bayonne, le 05/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABBADIE Arnaud, Conseiller	
ACCOCEBERRY Ximun, Conseiller	
ACCURSO Fabien, Conseiller	
AIRE Xole, Conseillère	
AIZPURU Eliane, Conseillère	
ALDACOURROU Michel, Conseiller	
ALDANA-DOUAT Eneko, Conseiller	
ALLEMAN Olivier, Conseiller	
ALQUIE Nicolas, Conseiller	
ALZURI Emmanuel, Conseiller	
ANCHORDOQUY Jean-Michel, Conseiller	
ANGLADE Jean-François, Conseiller	
ARAMENDI Philippe, Conseiller	
ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, Conseiller	
ARHIE Cyril, Conseiller	
ARLA Alain, Conseiller	
AROSTEGUY Maider, Conseillère	
ARRABIT Bernard, Conseiller	
ARROSSAGARAY Pierre, Conseiller (représenté par ETCHEBEHERE MICHELENA Y LASAGA Marie-Hélène)	
ARZELUS ARAMENDI Paulo, Conseiller	
AYENSA Fabienne, Conseillère (représentée par LARREGUY David)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

AYPHASSORHO Sylvain, Conseiller	
BACHO Sauveur, Conseiller	
BARANTHOL Jean-Marc, Conseiller	
BARETS Claude, Conseiller	
BARUCQ Guillaume, Conseiller	
BEGUE Catherine, Conseillère	
BEHOTEGUY Maider, Conseillère	
BELLEAU Gabriel, Conseiller	
BERCAITS Christian, Conseiller	
BEREAU Emmanuel, Conseiller	
BERGÉ Mathieu, Conseiller	
BERTHET André, Conseiller	
BETAT Sylvie, Conseillère	
BICAIN Jean-Michel, Conseiller	
BIDART Jean-Paul, Conseiller	
BIDEGAIN Gérard, Conseiller	
BISAUTA Martine, Conseillère	
BIZOS Patrick, Conseiller	
BLEUZE Anthony, Conseiller	
BONZOM Jean-Marc, Conseiller	
BORDES Alexandre, Conseiller	
BOUR Alexandra, Conseillère	
BURRE-CASSOU Marie-Pierre, Conseillère (représentée par PAULIAC Pierre)	
BUSSIRON Jean-Yves, Conseiller	
BUTORI Nicole, Conseillère	
CACHENAUT Bernard, Conseiller (représenté par CORNU Yves)	
CAPDEVIELLE Colette, Conseillère	
CARRERE Bruno, Conseiller	
CARRICART Pierre, Conseiller	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CARRIQUE Renée, Conseillère	
CASABONNE Bernard, Conseiller	
CASCINO Maud, Conseillère	
CASET-URRUTY Christelle, Conseillère	
CASTEL Sophie, Conseillère	
CASTREC Valérie, Conseillère	
CENDRES Bruno, Conseiller	
CHAFFURIN André, Conseiller	
CHAPAR Marie-Agnès, Conseillère	
CHASSERIAUD Patrick, Conseiller	
CHAZOUILLERES Edouard, Conseiller	
COLAS Véronique, Conseillère	
CORRÉGÉ Loïc, Conseiller	
COTINAT Céline, Conseillère	
COURCELLES Gérard, Conseiller	
CROUZILLE Cédric, Conseiller	
CURUTCHARRY Antton, Conseiller	
CURUTCHET Maitena, Conseillère	
DAGORRET François, Conseiller	
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine, Conseillère	
DALLET Emmanuelle, Conseillère	
DAMESTOY Hervé, Conseiller	
DAMESTOY Odile, Conseillère	
DANTIACQ Pascal, Conseiller	
DARASPE Daniel, Conseiller	
DARGAINS Sylvie, Conseillère	
DARRICARRERE Raymond, Conseiller (représenté par CAUSSADE Corinne)	
DAVANT Allande, Conseiller	
DE LARA Manuel, Conseiller	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DE PAREDES Xavier, Conseiller	
DELGUE Lucien, Conseiller	
DEMARCO-EGUIGUREN Solange, Conseillère	
DEQUEKER Valérie, Conseillère	
DERVILLE Sandrine, Conseillère	
DESTRUHAUT Pascal, Conseiller	
DIRATCHETTE Emile, Conseiller	
DUBLANC Gilbert, Conseiller	
DUBOIS Alain, Conseiller	
DUHART Agnès, Conseillère	
DUPREUILH Florence, Conseillère	
DURAND PURVIS Anne-Cécile, Conseillère	
DURRUTY Sylvie, Conseillère	
DUTARET-BORDAGARAY Claire, Conseillère	
DUZERT Alain, Conseiller	
ECENARRO Kotte, Conseiller	
ECHEVERRIA Andrée, Conseillère	
ELGART Xavier, Conseiller	
ELISSALDE Philippe, Conseiller (représenté par ALDALURRA Odette)	
ERDOZAINCY-ETCHART Christine, Conseillère	
ERGUY Chantal, Conseillère	
ERREMUNDEGUY Joseba, Conseiller	
ESTEBAN Mixel, Conseiller	
ETCHAMENDI Nicole, Conseillère	
ETCHART Jean-Louis, Conseiller	
ETCHEBER Pierre, Conseiller	
ETCHEBERRY Jean-Jacques, Conseiller	
ETCHEGARAY Jean-René, Président	
ETCHEGARAY Patrick, Conseiller	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ETCHEMENDY Jean, Conseiller	
ETCHEMENDY René, Conseiller	
ETCHENIQUE Philippe, Conseiller	
ETCHEVERRY Michel, Conseiller	
ETCHEVERRY Pello, Conseiller	
ETXELEKU Peio, Conseiller	
EYHERABIDE Pierre, Conseiller	
FONTAINE Arnaud, Conseiller	
FOSSECAVE Pascale, Conseillère	
FOURNIER Jean-Louis, Conseiller	
GALLOIS Françoise, Conseillère	
GARICOITZ Robert, Conseiller	
GASTAMBIDE Arño, Conseiller	
GAVILAN Francis, Conseiller	
GOBET Amaya, Conseillère	
GOMEZ Ruben, Conseiller	
GONZALEZ Francis, Conseiller	
GOYHENEIX Joseph, Conseiller	
GUILLEMIN Christian, Conseiller	
HARAN Gilles, Conseiller	
HARDOUIN Laurence, Conseillère	
HARDOY Pierre, Conseiller	
HEUGUEROT Daniel, Conseiller	
HIRIGOYEN Fabienne, Conseillère	
HIRIGOYEN Roland, Conseiller	
HOUET Muriel, Conseillère	
HUGLA David, Conseiller	
IBARRA Michel, Conseiller	
IDIART Dominique, Conseiller	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

IDIART Michel, Conseiller	
IHIDOY Sébastien, Conseiller	
INCHAUSPÉ Beñat, Conseiller	
INCHAUSPÉ Henry, Conseiller	
INCHAUSPÉ Laurent, Conseiller	
IPUTCHA Jean-Marie, Conseiller	
IRIART Alain, Conseiller	
IRIART BONNECAZE DEBAT Carole, Conseillère	
IRIART Jean-Pierre, Conseiller	
IRIBARNE Pascal, Conseiller	
IRIGOIN Didier, Conseiller	
IRIGOIN Jean-Pierre, Conseiller	
IRIGOYEN Jean-François, Conseiller	
IRUMÉ Jean-Michel, Conseiller	
ITHURRALDE Éric, Conseiller	
JAURIBERRY Bruno, Conseillère	
JONCOHALSA Christian, Conseiller	
KAYSER Mathieu, Conseiller	
KEHRIG COTTENÇON Chantal, Conseillère	
LABADOT Louis, Conseiller	
LABEGUERIE Marc, Conseiller	
LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste, Conseiller	
LABORDE Michel, Conseiller	
LACASSAGNE Alain, Conseiller	
LACOSTE Xavier, Conseiller	
LAFLAQUIERE Jean-Pierre, Conseiller	
LAIGUILLON Cyrille, Conseiller	
LARRALDE André, Conseiller	
LARRANDA Régine, Conseillère	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LARRASA Leire, Conseillère	
LASSERRE Florence, Conseillère	
LASSERRE Marie, Conseillère	
LAUQUÉ Christine, Conseillère	
LAVIGNE Dominique, Conseiller	
LEIZAGOYEN Sylvie, Conseillère (représentée par ECHINARD Emmanuel)	
LETCHAUREGUY Maité, Conseillère	
LOUGAROT Bernard, Conseiller	
LOUPIEN-SUARES Déborah, Conseillère	
LUCHILO Jean-Baptiste, Conseiller	
MAILHARIN Jean-Claude, Conseiller	
MARTI Bernard, Conseiller	
MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, Conseillère	
MARTIN-DOLHAGARAY Christine, Conseillère	
MASSONDO BESSOUAT Laurence, Conseillère	
MASSONDO Charles, Conseiller (représenté par DAGUERRE Marie-Marcelle)	
MASSÉ Philippe, Conseiller	
MIALOCQ Marie-Josée, Conseillère	
MILLET-BARBÉ Christian, Conseiller	
MOCHO Joseph, Conseiller	
MOTSCH Nathalie, Conseillère	
MOUESCA Colette, Conseillère	
NABARRA Dorothée, Conseillère	
NADAUD Anne-Marie, Conseillère	
NARBAIS-JAUREGUY Eric, Conseiller	
NEGUELOUART Pascal, Conseiller	
OCAFRAIN Gilbert, Conseiller	
OCAFRAIN Jean-Marc, Conseiller	
OCAFRAIN Michel, Conseiller	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

OLCOMENDY Daniel, Conseiller	
OLIVE Claude, Conseiller	
PARGADE Isabelle, Conseillère	
PARIS Joseph, Conseiller	
PINATEL Anne, Conseillère	
PITRAU Maite, Conseillère	
PONS Yves, Conseiller	
POYDESSUS Dominique, Conseiller	
POYDESSUS Jean-Louis, Conseiller	
PRAT Jean-Michel, Conseiller	
PRÉBENDÉ Jean-Louis, Conseiller	
QUEHEILLE Jean-Marie, Conseiller	
QUIHILLAT Pierre, Conseiller	
ROQUES Marie-Josée, Conseillère	
RUSPIL Iban, Conseiller	
SAINT ESTEVEN Marc, Conseiller	
SALDUMBIDE Sylvie, Conseillère	
SAMANOS Laurence, Conseillère	
SANS Anthony, Conseiller	
SANSBERRO Thierry, Conseiller	
SERRES-COUSINÉ Christine, Conseillère	
SERVAIS Florence, Conseillère	
SUQUILBIDE Martin, Conseiller	
TELLIER François, Conseiller	
THICOIPE Xabi, Conseiller	
TRANCHE Frédéric, Conseiller	
TURCAT Joëlle, Conseillère	
UGALDE Yves, Conseiller	
UHART Michel, Conseiller	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

URRUTIAGUER Sauveur, Conseiller	
URRUTICOECHEA Egoitz, Conseiller	
URRUTY Pierre, Conseiller	
UTHURRALT Dominique, Conseiller	
VALS Martine, Conseillère	
VAQUERO Manuel, Conseiller	
VERNASSIERE Marie-Pierre, Conseillère	
YBARGARAY Jean-Claude, Conseiller	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bayonne, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.